



# Assemblée générale

Distr. limitée  
8 novembre 2018  
Français  
Original : anglais

Soixante-treizième session

## Troisième Commission

Point 74 b) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Botswana, Brunéi Darussalam, Burundi, Chine, Égypte, Émirats arabes unis, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Koweït, Libye, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Singapour, Somalie, Tchad, Viet Nam, Yémen et Zimbabwe : amendement au projet de résolution [A/C.3/73/L.44](#)**

## Moratoire sur l'application de la peine de mort

Insérer le paragraphe ci-après avant le paragraphe 1 du dispositif :

*Réaffirme* le droit souverain de tous les pays d'élaborer leur propre système juridique et notamment de déterminer les peines appropriées, conformément aux obligations que leur impose le droit international

